



20 janvier 2026

Société Française Gardy

→ LA CFTD, TOUJOURS AVEC VOUS !

NAO 2026

Enveloppe Territoire France

Au niveau groupe les négociations sont terminées et l'accord a été signé ce matin. Celui-ci comprend :

- 1,9% de la masse salariale pour les AG-AI
- 0,1% pour l'égalité femme/homme
- Réhausse de la valeur du point de la prime d'ancienneté (SFG faisant parti du groupe 1) :

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
7,30€	7,30€	7,00€

Qu'en est-il chez SFG ?

Revendications CFTD :

- AG : talon de 60€ brut mensuel pour TOUS (ce qui représente environ 1,7%)
- AI : 0,2%
- 0,1% d'égalité femme/homme
- ↗ Prime annuelle de 200€ brut/an, ce qui la passerait à 2800€ brut annuel

Proposition Direction :

- AG : 1%
- AI : 0,9%
- 0,1% pour l'égalité femme/homme
- ↗ Prime annuelle de 50€ brut/an



Autrement dit pour l'instant, le compte n'y est clairement pas... La Cfdt espère que d'ici la prochaine réunion de négociation, qui aura lieu jeudi 22 janvier, la direction aura pris conscience que les salariés de SFG méritent mieux !